

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS CONSULAIRES
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

PROCÈS-VERBAL

DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

L'an deux mille seize, le 7 novembre, à 16 heures,

Vu :

1. le code électoral ;
2. le code de commerce ;
3. l'arrêté ministériel du 13 juillet 2016 portant convocation des électeurs pour l'élection des délégués consulaires ;
4. l'arrêté préfectoral n° 75-2016-04-19-004 du 19 avril 2016 fixant le nombre et la répartition des délégués consulaires des tribunaux de commerce de Paris, Versailles, Nanterre, Bobigny, Créteil et Pontoise dans le cadre des élections de 2016 ;
5. l'arrêté préfectoral n° 75-2016-09-29-10 du 29 septembre 2016 fixant la liste des candidats à l'élection des délégués consulaires des tribunaux de commerce de Paris, Versailles, Nanterre, Bobigny, Créteil et Pontoise dans le cadre des élections de 2016 ;
6. la circulaire du garde des sceaux, ministre de la justice n° JUSB161634C du 11 août 2016 ;
7. les listes d'émargement ;
8. l'état des candidatures régulièrement enregistrées ;
9. l'état récapitulatif des plis reçus à la préfecture.

L'ensemble de ces documents a été mis à la disposition des membres de la Commission.

La Commission d'organisation des élections composée de :

- Madame Virginie FRANÇOIS, chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris, représentant le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, présidente de la Commission ;
- Monsieur Léo CHAUSSABEL, adjoint au chef du bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique à la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;
- Monsieur Michel HÉMONNOT, juge au tribunal de commerce de Paris, représentant le président de cette juridiction, absent, excusé ;
- Monsieur Pierre DESCHAMPS, membre de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, absent, excusé ;
- Monsieur Laurent ISSERTE, cadre à La Poste, pour ce qui concerne les seules attributions définies au 2° et 3° de l'article R.713-14 du code de commerce ;
- Monsieur Philippe DO NGOC, responsable des opérations électorales à la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, représentant le directeur général de cette même chambre, secrétaire de la commission pour l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France, des chambres de commerce et d'industrie départementales d'Île-de-France, et des délégués consulaires ;
- Monsieur Dieudonné MPOUKI-MOUSSOUKI, greffier associé du tribunal de commerce de Paris, secrétaire de la commission pour l'élection des délégués consulaires, absent, excusé ;
- Monsieur Thomas DENFER, greffier associé du tribunal de commerce de Paris, secrétaire de la commission pour l'élection des délégués consulaires.

ce VP DL - B LI

S'est réunie conformément aux dispositions des articles R.713-51 à R.713-53 du code de commerce pour procéder au recensement des votes du scrutin se déroulant du 20 octobre au 2 novembre 2016 en vue de désigner les délégués consulaires du tribunal de commerce de Créteil.

Pour chaque catégorie et le cas échéant, sous-catégorie professionnelle, la Commission :

- a comptabilisé et conservé les plis non distribués revenus en préfecture (cf. bordereau de réception des enveloppes d'acheminement des votes) ;
- a vérifié que le nombre de plis électoraux remis était équivalent à celui porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture. **Lorsqu'une différence est constatée, mention en est faite au présent procès-verbal ;**
- a écarté les enveloppes d'acheminement des votes non-conformes et a mentionné sur chacune le motif de rejet. **Les enveloppes écartées sont annexées au procès-verbal ;**
- a introduit chaque enveloppe de vote dans l'urne correspondante, après l'émargement en face du nom de chaque électeur ;
- a fait procéder au dépouillement des votes par les scrutateurs, dans les conditions prévues aux articles 65 (deuxième et troisième alinéas) et 66 du code électoral.

Les bulletins non retenus dans le résultat et les enveloppes non réglementaires sont annexés au procès-verbal, le motif de rejet, paraphé par les membres de la COE, est mentionné sur chaque document écarté.

Le résultat est consigné, par catégorie et le cas échéant par sous-catégorie, dans les tableaux suivants.

CCF D. Bli 2

Tableau n° 1

**CATEGORIE : COMMERCE
et SOUS-CATEGORIE : DE 0 À 9 SALARIÉS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	371
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	41
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	330

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	329
E	Blancs et nuls	48
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	13
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	0
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	17
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	3
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	0
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	11
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	0
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	1
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	0
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	3
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	281

2017 P. B. LI

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
LAHLOU	Khadija	262
GEVRIL	Didier	269
HATTAIS	Sylvie	278
SEDRATI	Mohamed	261

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES		
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>		10
NOM	Prénom	
HATTAIS	Sylvie	
GEVRIL	Didier	
LAHLOU	Khadija	
SEDRATI	Mohamed	

CC VF Gh. — BLI

Tableau n° 2

**CATEGORIE : COMMERCE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 10 SALARIÉS ET PLUS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	78
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	7
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	71

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	71
E	Blancs et nuls	8
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	4
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	3
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	1
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	63

L'CVF D. B Li

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
ABRAMCZYK	Shaoul	61
POUPARD	Tatiana	60
DEHON	Pierre-Etienne	62
HAZELART	Sandra	59
NURIT	Eugénia	61

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES	
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>	
	9
NOM	Prénom
DEHON	Pierre-Etienne
ABRAMCZYK	Shaoul
NURIT	Eugénia
POUPARD	Tatiana
HAZELART	Sandra

CCVF D. B Li 6

Tableau n° 3

**CATEGORIE : INDUSTRIE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 0 À 49 SALARIÉS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	251
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	29
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	222

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	221
E	Blancs et nuls	37
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	7
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	1
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	14
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	4
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	5
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	6
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	184

LC VF P. B Li 7

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
BENNACER	Saliha	173
DUCELLIER	Nicolas	175
RIGOUTAT	Philippe	178
DUCREST	Michelle	181
ABIDI	Mohamed	170

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES	
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>	
	7
NOM	Prénom
DUCREST	Michelle
RIGOUTAT	Philippe
DUCELLIER	Nicolas
BENNACER	Saliha
ABIDI	Mohamed

LCVF D. Li 8

Tableau n° 4

CATEGORIE : INDUSTRIE
et SOUS- CATEGORIE* : DE 50 SALARIÉS ET PLUS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	19
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	1
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	18

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	16
E	Blancs et nuls	2
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	2
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	14

LC VF R. B^{Li} 9

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
CAHUZAC	Patrick	16
TASSE	Jean-Michel	16
YOU	Chantal	16

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES	
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>	
	4
NOM	Prénom
CAHUZAC	Patrick
TASSE	Jean-Michel
YOU	Chantal

LCVF L. B Li

Tableau n° 5

CATEGORIE : SERVICES
et SOUS- CATEGORIE* : DE 0 À 9 SALARIÉS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	846
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	100
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	746

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	748
E	Blancs et nuls	90
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	23
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	2
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	28
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	19
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	1
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	2
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	1
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	14
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	658

cc VF [Signature] Li

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
RAUCH	Didier	610
MANSANA	François	611
LAMPRECHT	Frédéric	613
PARMENTIER	Agnès	613
CAMANDONA	Didier	603
ABSALON	Christophe	618
VEYSSIERE ZBINDEN	Stéphanie	614
RONSSIN	Jean-Paul	620
DUCELLIER	Annie	613
LOURME	Jean-Christophe	615
LASSALLE	Dores	616
GUILLAUMET	Jean-René	616
ROUBAUD	Philippe	616

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES		
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>		15
NOM	Prénom	
RONSSIN	Jean-Paul	
ABSALON	Christophe	
LASSALLE	Dores	
GUILLAUMET	Jean-René	
ROUBAUD	Philippe	
LOURME	Jean-Christophe	
VEYSSIERE ZBINDEN	Stéphanie	
LAMPRECHT	Frédéric	
PARMENTIER	Agnès	
DUCELLIER	Annie	
MANSANA	François	
RAUCH	Didier	
CAMANDONA	Didier	

« VF L. - b Li

Tableau n° 6

CATEGORIE : SERVICES
et SOUS- CATEGORIE* : DE 10 SALARIÉS ET PLUS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	107
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppe non conforme, pli posté hors délais, vote déjà exprimé par voie électronique...)	6
C	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [= (A-B)]	101

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne	101
E	Blancs et nuls	7
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	1
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la sous-catégorie	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lequel les votants se sont fait connaître[cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Bulletins écrits sur papier de couleur	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	4
dont	7. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	8. Bulletins désignant une personne qui n'est pas candidate	
dont	9. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	10. Bulletins blancs et enveloppes de scrutin vides	1
F	Suffrages exprimés [= (D-E)] :	94

LCVF Q. 6Li

3 – SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT

NOM	Prénom	Nombre de suffrages obtenus
BARNEOUD	Muriel	90
DELMAS	Gérard	87
MOORTGAT	Pascale	91
BOUVET	Christian	89
BONNAIRE	Thierry	91
MAUDENS DELUMEAU	Karine	90

4- PROCLAMATION DES ELUS

DÉLÉGUÉS CONSULAIRES	
<i>Rappel : nombre de sièges (arrêté visé au 4)</i>	
	15
NOM	Prénom
MOORTGAT	Pascale
BONNAIRE	Thierry
BARNEOUD	Muriel
MAUDENS DELUMEAU	Karine
BOUVET	Christian
DELMAS	Gérard

« VF P. B Li

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

Après proclamation des résultats, les différentes pièces qui ont servi au recensement des votes ont été ci-annexées.

DÉCISIONS GÉNÉRALES DE LA COMMISSION¹

OBSERVATIONS/RÉCLAMATIONS GÉNÉRALES

Fait à Paris le 10 novembre 2016 à 15 heures 30.

Une copie du procès-verbal et de ses annexes est transmise sans délai :

- au préfet de département du siège de la chambre, accompagné des listes d'émargement ;
- au ministre de la justice ;
- au ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

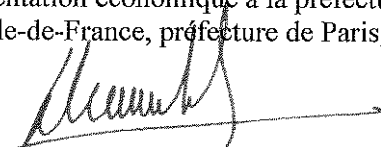
Les membres de la Commission d'organisation des élections :

Le Président,



Virginie FRANÇOIS

L'adjoint au chef du bureau des élections, du mécénat
et de la réglementation économique à la préfecture de
région d'Île-de-France, préfecture de Paris,



Léo CHAUSSABEL

Le représentant du président du tribunal de commerce
de Paris,

Michel HÉMONNOT

¹ Exemple : le nombre de plis « relevant de l'élection » mais n'ayant pu être attribués à un scrutin (...)

Le représentant de la chambre régionale de commerce
et d'industrie de Paris Île-de-France,

Pierre DESCHAMPS

Le représentant du directeur
de la Poste courrier de Paris,



Laurent ISSERTE



Philippe DO NGOC

Les secrétaires,

Dieudonné MPOUKI-MOUSSOUKI



Thomas DENFER